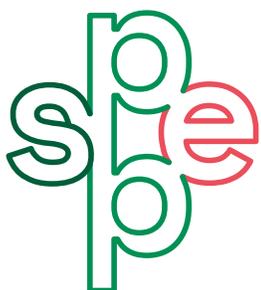




LE SPPEUQAM :
UN ESPACE DE SOLIDARITÉ
POUR LA DÉFENSE
DES DROITS DES MEMBRES



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

Bilan annuel
2023 - 2024

PRÉSIDENCE

Diversité, actions et solidarité pour un syndicat fort

Différents enjeux ont occupé l'équipe syndicale dans les 12 derniers mois, dont l'enseignement en ligne, l'intelligence artificielle, le financement des universités, la diversification des profils étudiants, et les nouvelles politiques institutionnelles et gouvernementales.

⚡ Négociation sur l'enseignement en ligne

La lettre d'entente sur la réouverture de notre convention collective sur l'enseignement en ligne (EEL) prévoyait d'en débiter la négociation au plus tard un an après la signature de notre convention, soit le 22 décembre 2023. Cela devait laisser un an à la direction de l'UQAM pour développer sa vision de l'EEL qui n'a rien à voir avec l'enseignement en présentiel et, surtout, rien à voir avec l'enseignement « palliatif » exceptionnel en temps de pandémie (qui n'était pas de l'EEL). Parmi nos membres, certaines et certains ne sont pas interpellés par l'EEL, mais cette négociation est importante afin de protéger leurs droits lors de l'enseignement en présence,

ainsi que la liberté académique. Pour les membres qui veulent développer l'EEL, il est primordial de conventionner les conditions de travail de cette modalité d'enseignement. Dans tous les cas, l'UQAM ne pourra pas assurer un enseignement de qualité si elle n'en donne pas les moyens à ses enseignants. es qui donnent plus de la moitié des cours. Il est important de rappeler que, sans entente avec l'UQAM, nous aurons à nouveau le droit de grève à partir du 22 décembre 2024. Si la direction de l'UQAM ne veut pas en arriver là, elle devra donner des mandats au comité de négociation patronal pour faire avancer les négociations. D'ici là, chaque membre de l'équipe syndicale jouera son rôle dans cette négociation : le Comité de négociation à la table, le Comité mobilisation-intégration avec les affaires universitaires et l'information pour la mobilisation, les solidarités avec l'intersyndicale, et l'exécutif qui coordonne le tout afin de veiller à agir dans une vision d'ensemble.

⚡ Rencontre avec le rectorat

Le 12 février 2024, le Comité exécutif du Syndicat a rencontré le recteur, la vice-rectrice au Développement humain et organisationnel, le vice-recteur à la Vie académique et la directrice-adjointe du Service du personnel enseignant. Le premier sujet abordé concernait notre volonté de poursuivre les démarches afin de changer d'assureur pour nos assurances collectives, même si le processus avait été arrêté en septembre 2021. Nous avons également abordé la question des nominations de nos représentants.es aux comités institutionnels pour lesquels nous avons eu plusieurs enjeux dans les

derniers mois. La direction nous a assuré que la pratique allait se poursuivre à l'effet que le Syndicat désigne les personnes chargées de cours représentantes.

Nous avons rappelé au recteur que nous souhaitons toujours changer notre titre d'emploi, car le terme professeur.e enseignant.e reflète mieux notre réalité. Il fut aussi exposé que nous sommes nombreuses et nombreux à faire de la recherche et de la création et qu'il était nécessaire d'avoir un meilleur accès aux fonds pour les réaliser. L'absence de fiches institutionnelles pour notre corps d'emploi, ainsi que l'absence de chargé.es de cours dans les dernières distinctions institutionnelles, ont également été évoquées. Finalement, le fait qu'aucun.e d'entre nous ne pouvait voter dans le cadre de la consultation au vice-rectorat à la Vie académique a été dénoncé. Le [Règlement no. 3 de l'UQAM](#) prévoit la liste des personnes consultées, dont « toute autre personne que la rectrice, le recteur juge nécessaire de consulter ». En suivi de la rencontre, un.e chargé.e de cours par unité (facultés et départements) pourra voter par Omnivox pour la consultation en cours. Il s'agit d'un premier pas, et non le dernier, vers une meilleure reconnaissance des personnes chargées de cours.

⚡ Financement des universités

En juin 2023, le Syndicat a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation du ministère de l'Enseignement supérieur pour la révision de la Politique québécoise de financement des universités. Dans ce mémoire, le Syndicat a expliqué les spécificités de l'UQAM par rapport aux autres établissements du réseau de l'Université du Québec et



aux universités à charte. Le mode de financement actuel nuit à l'UQAM qui se trouve en concurrence déloyale avec les autres universités qui ont une meilleure capacité à aller chercher d'autres sources de revenus diversifiées. Lorsque les inscriptions diminuent, l'UQAM coupe dans son enveloppe de charges et ce sont les chargé.es de cours qui perdent leur travail. Il est primordial que l'université obtienne les moyens financiers pour réaliser sa mission particulière, mais également qu'elle ait une vision académique à long terme pour améliorer son attractivité. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente de la nouvelle formule de financement.

Parallèlement, le budget 2024-2025 du Québec présenté par le ministre Girard le 12 mars 2024 ne prévoyait pas d'augmentation stable et pérenne du financement des universités, ni de stopper la dépendance aux étudiant.es étranger.ères pour le financement, ni de bonification du budget de la recherche.

⚡ Entrevues dans les médias

Dans l'édition du Devoir du 19 janvier 2024, Zacharie Goudreault signait un article intitulé « [Des universités dans le rouge, des choix qui soulèvent des inquiétudes](#) » pour lequel il avait fait une entrevue avec la présidence du Syndicat. Avec la baisse de revenus, l'UQAM a tendance à couper dans les services ou dans l'enveloppe de charges, ce qui touche les chargé.es de cours. Également, avec l'augmentation du nombre de cours en ligne, il y a un risque de voir une augmentation de la taille des groupes-cours et une baisse de la qualité, surtout si les conditions de travail ne sont pas conventionnées. Une entrevue en direct à la radio CPAM 1410 Montréal avait été faite le même jour sur le même sujet.

⚡ Notre centrale syndicale

Notre syndicat est affilié à une centrale syndicale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN). À l'intérieur de la CSN, nous sommes affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN). Chacune de ces structures nous ont énormément aidés comme chaque année. Un merci

⚡ Merci à l'équipe syndicale

Le bilan annuel de la présidence ne peut se terminer sans souligner l'implication, le dévouement, le militantisme et l'excellent travail de chaque personne qui compose l'équipe syndicale, c'est-à-dire les membres du Comité exécutif, du Comité des agentes et des agents de relations de travail, du Comité mobilisation-intégration et du Comité de négociation. La diversité de ces personnes repré-



sent la diversité des membres du Syndicat, avec des visions parfois différentes, mais complémentaires. L'équilibre de cette diversité, une équipe syndicale unie et la solidarité des membres sont nécessaires pour conserver la force du syndicat.

Tout le travail de l'équipe syndicale est réalisé grâce à l'apport inestimable de notre chère secrétaire, Violaine Gasse. Nous remercions aussi chaleureusement Sylvie Messier, notre secrétaire remplaçante, pour son aide très précieuse.

La présidence et la vice-présidence aux relations intersyndicales ont participé à l'ensemble des rencontres du [Regroupement université \(FNEEQ-CSN\)](#) lors desquelles nous échangeons sur différents sujets, dont la négociation coordonnée, avec nos collègues des autres universités. La présidence a également représenté le Syndicat à différentes instances de la CSN, de la FNEEQ-CSN et du CCMM-CSN, à plusieurs grandes manifestations, ainsi qu'à plusieurs activités de solidarité d'autres syndicats.

Oliver Aubry
PRÉSIDENT

CONVENTION COLLECTIVE

Lutter pour instaurer, défendre et faire avancer nos conditions de travail

La signature du renouvellement de la convention collective ayant eu lieu à la toute fin du trimestre d'automne 2022, une bonne partie du mandat 2023-2024 a consisté à s'assurer de la mise en œuvre par l'employeur des gains obtenus par les membres. En parallèle, une nouvelle négociation, sur l'enseignement en ligne (EEL), débutait déjà. Tout ceci sans que ne puisse être relâchée la vigilance quant aux entorses aux autres droits des chargé.es de cours, le mandat ayant également été marqué par de nombreux arbitrages et ententes sur nos conditions de travail.

⚡ D'une négociation à l'autre

Les mandats se suivent et se ressemblent malheureusement en matière de négociation. En avril 2022, au Comité de négociation (CN), nous nous sommes résolus à conclure une entente malgré l'absence de clauses sur l'EEL incluses à la convention collective. Le Syndicat protégeait ainsi tout de même minimalement ses membres par certaines compensations, en attendant que l'UQAM soit prête à négocier ce sujet. Surtout, nous nous assurons de préserver un rapport de

force en retrouvant le droit d'exercer la grève un an plus tard, si nécessaire, pour obtenir les droits que les membres méritent.

Au CN, aux trimestres d'été et d'automne 2023, nous avons réalisé un important chantier de consultation des membres qui vient bonifier et peaufiner les demandes syndicales en EEL. Au moment d'écrire ces lignes, quatre séances de négociation ont eu lieu, mais force est de constater que l'employeur a peu progressé sur sa vision de l'EEL. Il était déjà paradoxal que l'UQAM indique ne pas avoir de mandat en main pour instaurer sa vision de l'EEL en 2022, alors qu'environ 20 % des cours étaient en ligne. En 2024, le quart des cours sont désormais en ligne et le discours patronal à la table de négociation est encore de ne pas sentir le besoin de convenir de nombreuses conditions de travail touchant à l'EEL. En plus de refuser [les demandes des membres](#), l'employeur propose des reculs sur les quatre gains majeurs obtenus lors de la dernière négociation, soit en matière de formation rémunérée, de représentation, de limite à la taille des groupes et de compensation pour la préparation des cours en ligne.

Tous les détails sur la négociation se trouvent dans le bilan de notre comité de négociation.

⚡ De nouveaux droits à faire connaître... et à faire respecter!

Durant ce mandat, un aspect particulier du plan de travail annuel pour les relations de travail a été de s'assurer que tous les gains obtenus lors de la récente négociation soient, d'une part, bel et bien appliqués par l'employeur et, d'autre part, connus de l'ensemble des membres.

Les séances d'information offertes aux membres portaient sur trois thèmes : les exigences de qualification pour l'enseignement (EQE), la stabilisation ainsi que divers droits de la convention collective. Elles ont été très courues, sans doute car elles abordent plusieurs nouveautés chères aux membres. Une nouvelle séance destinée aux personnes superviseuses de stage, expliquant les gabarits et le nouveau processus de contestation, est en préparation.

Le suivi de l'instauration des gains de la négociation n'a pas été de tout repos et la lutte doit se poursuivre à cet égard. Plusieurs nouveaux griefs syndicaux portant sur l'irrespect de droits chèrement acquis ont ainsi dû être déposés.

D'abord, la direction de l'UQAM refuse de reconnaître le droit des chargé.es de cours de désigner leurs personnes représentantes à certains comités institutionnels, dont ceux portant sur l'EEL et sur la recherche. Ensuite, l'employeur tente de restreindre l'accès aux compensations de 500 \$ aux membres ayant enseigné en ligne durant la pandémie, soit le règlement du grief sur l'imposition de conditions de travail étant intervenu dans le cadre de la négociation.

De plus, l'employeur alourdit injustement le processus d'approbation de certaines charges de stabilisation en recherche, au point où il devient impossible pour les membres d'en profiter au trimestre où elles n'obtiennent pas leur nombre habituel de charges de cours. Le travail au Comité d'implantation de la stabilisation, devant mener à l'intégration des éléments discutés lors de la négociation au sein d'un guide, se poursuit d'ailleurs.



⚡ Des ententes au bénéfice des membres

Plusieurs lettres d'ententes ont été négociées durant le mandat, cette section n'abordant que ceux sous la responsabilité de la vice-présidence à la convention collective. Trois importants griefs référés en arbitrage ont pu être réglés avant les audiences, alors que les balises des conditions de travail en cas de reprise à la suite d'une grève ont été améliorées.

Un premier règlement concerne le grief collectif de superviseur.es de stage à la Faculté des arts qui avaient été incorrectement rémunéré.es pour du travail additionnel demandé au début de la pandémie, en 2020. À la suite de deux séances de médiation pré-arbitrale, nous sommes parvenus à une entente satisfaisante pour les superviseur.es.

Un règlement a également été obtenu pour un grief syndical contestant la création en 2021 d'un programme uniquement en ligne en sciences comptables. Comme pour plusieurs autres dossiers, l'enjeu de fond en était le non-respect de nos droits en raison de leur méconnaissance par les départements. L'entente inclut ainsi une séance d'explication aux vice-décanats de notre convention collective en matière d'EEL.

Après le retour en présence en 2021, une série de griefs syndicaux a dû être déposée, car l'employeur imposait le basculement en ligne de séances d'un cours en présence dans une série de cas de figure, incluant le fait de contracter la Covid-19. L'entente prévoit le retrait du site web de l'UQAM des documents contestés ainsi qu'une déclaration que ces consignes ne sont plus applicables depuis l'automne 2022. Pour la présente négociation sur l'EEL, nous demandons d'ailleurs des balises plus claires pour interdire de telles impositions.

Une sentence rendue dans l'arbitrage d'autres importants griefs syndicaux a toutefois déçu. Le Syndicat contestait la non-rémunération de chacune des formations annuelles obligatoires sur les violences à caractère sexuel depuis 2020. Nous avons pris la rare décision d'en appeler de ce résultat en Cour supérieure, c'est-à-dire par pourvoi en contrôle judiciaire, dont les audiences ne débiteront toutefois qu'en 2025.

Un dossier aux retombées plus positives est celui découlant des grèves de l'Association des étudiantes et étudiants en sciences de l'éducation (ADEESE) des trimestres d'automne 2022 et 2023. Lors de chaque grève, des représentations sont faites auprès du Service du personnel en-

seignant pour baliser les droits des chargé.es de cours. Nous avons également tenu une séance en visioconférence avec les membres touché.es pour les renseigner et répondre à leurs préoccupations. Suite à un grief syndical contestant la non-rémunération de certaines tâches additionnelles exigées, une entente satisfaisante a été obtenue pour un préjudice subi par un membre en 2022. Surtout, le Syndicat a gagné que ce cas de figure soit désormais balisé par les lettres d'entente en cas de grèves étudiantes : une compensation pour la réouverture des ententes d'évaluation, en dépit d'un nombre de séances manquées inférieur aux consignes de reprise prévues par le Conseil d'administration de l'université.

⚡ Un travail d'équipe

Dans la réalisation de ses mandats, la vice-présidence à la convention collective a la chance de travailler avec les deux merveilleuses équipes que sont le Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) et le Comité de négociation ainsi qu'avec la conseillère et les conseillers syndicaux de la FNEEQ-CSN.

Nancy Turgeon

**VICE-PRÉSIDENTE
À LA CONVENTION COLLECTIVE**

SEANCE
D'INFORMATION
EN PRÉSENCE

**INNOVATION DE NOTRE
NOUVELLE CONVENTION**

COMITÉ DE NÉGOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

Enseignement en ligne : une négociation essentielle

À la fin du dernier cycle de négociation au printemps 2022, l'université déclarait ne pas être prête à discuter des conditions de travail de l'enseignement en ligne (EEL). À la dernière minute, les parties ont convenu que cet aspect ferait l'objet d'une négociation distincte. Le processus est jalonné par [la lettre d'entente 22-017](#).

Trois membres du comité de négociation de l'enseignement en ligne furent élus à l'Assemblée générale du 7 juin 2023. La vice-présidence à la convention collective se joint au comité en vertu des statuts du Syndicat. Durant l'été, le comité s'affaira à documenter cet aspect du travail en non présentiel des chargé.es de cours et à préparer les consultations des membres, prévues pour la rentrée. Le comité a consulté les documents de la dernière négo, ceux issus du projet-pilote de l'université en formation à distance (2019 à 2021) et des consultations sur l'enseignement pandémique menées par le vice-rectorat à la Vie académiques (VRVA), tout en bénéficiant des rapports et analyses produits

par notre Fédération (FNEEQ) et son Comité école et société. Rappelons que la plateforme de négociation coordonnée du regroupement des syndicats de chargé.es de cours de la Fédération (le Regroupement université) comporte des demandes relatives à l'enseignement en ligne.

En septembre et octobre 2023, les membres ont été consulté.es par un sondage en ligne, en rencontrant les différents comités du syndicat et à l'occasion d'ateliers de discussion sur différents sujets, notamment avec des rencontres thématiques sur des aspects de l'EEL (surcharge de travail, supervision de stages, cours pratiques).

Durant cette période, le Conseil syndical du 26 septembre entérina une recommandation afin qu'Alexandre Coudé, conseiller FNEEQ, soit désigné porte-parole du Comité de négociation. Le Conseil a aussi recommandé que la négociation soit de type traditionnel, c'est-à-dire basée sur des allers-retours importants avec les membres, pour y puiser des positions et mandats clairs, appuyés par un rapport de force. Au terme des consultations, le Comité de négociation a proposé aux membres une liste de demandes qui en sont issues. Cette [proposition fut débattue et bonifiée durant deux assemblées générales, et ratifiée le 16 novembre](#). Ces principes ont été rédigés sous forme de clauses de convention collective souhaitées et présentés au comité patronal le 11 janvier 2024.

⚡ Un dépôt patronal décevant

Le cahier de demandes patronales déposé le même jour fut décevant. Il propose des reculs relativement aux quelques protections incluses dans la lettre d'entente, notamment sur la rémunération des formations liées à l'EEL, sur la rémunération forfaitaire supplémentaire lors de la première charge de cours en



Lorraine Doucet



Godefroy Desrosiers-Lauzon

ligne et sur la représentation aux instances universitaires traitant de l'EEL. Globalement, la proposition patronale s'appuie sur trois mythes que les chargé.es de cours devront réfuter afin de lui faire entendre raison. L'université affirme que les conditions de travail en enseignement en ligne sont les mêmes qu'en présence. L'employeur souhaite qu'elles relèvent de son droit de gérance, soutenant que nos demandes dépassent le cadre des relations de travail pour coloniser la sphère académique. Or, le travail des chargé.es de cours est forcément académique, comme en

fait foi notre convention qui balise déjà les conditions de notre travail d'enseignant.e. De plus, l'université propose de traiter les chargé.es de cours de la même manière que les professeur.es permanent.es, sans tenir compte de notre réalité particulière, caractérisée notamment par la précarité.

Aux rencontres des comités de négociation patronal et syndical, tenues les 16 et 23 février ainsi que le 19 mars, l'employeur a, sans surprise, refusé quasiment toutes nos demandes.

⚡ La suite

Les prochains rendez-vous avec la partie patronale sont prévus les 16 avril, 9 et 28 mai, ainsi que le 18 juin. D'autres dates pourront s'ajouter. Un rapport des rencontres a été fait à chaque instance syndicale (conseil syndical et assemblée générale). Une personne du Comité de négociation est présente lors de chaque assemblée d'unité animée par le Comité mobilisation-inté-

gration. Le Comité de négociation fait d'ailleurs état de la situation au Comité de coordination de la mobilisation et présente son analyse et son évaluation du besoin de moyens de pression. La vice-présidence à la convention collective fait, de son côté, un rapport hebdomadaire au comité exécutif. En collaboration avec la vice-présidence à l'information, le comité a participé à la rédaction d'une brochure d'information destinée aux membres, présentant nos demandes de négociation EEL. Les [Chroniques de négo](#) de l'enseignement en ligne paraissent dans la plupart des infolettres du SPPEUQAM. Nous avons d'ailleurs développé une série thématique de fiction qui projette, en termes fantaisistes, les impacts diamétralement opposés des visions syndicale et patronale sur l'EEL.

En terminant, le comité souligne le travail de notre porte-parole à la table de négociation, Alexandre Coudé, conseiller à la FNEEQ, pour son soutien et sa rigueur, ainsi



Michel-Philippe Robitaille

que Guillaume Forest-Allard pour sa contribution à rédiger nos demandes sous forme de clauses de convention.

Godefroy Desrosier-Lauzon
Lorraine Doucet
Michel-Philippe Robitaille

MEMBRES DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
ENSEIGNANTS

—
**PLACE À
DES CONDITIONS
DÉCENTES EN
ENSEIGNEMENT EN LIGNE**



COMITÉ DES AGENTES ET AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL

Défense et information, au service des membres

Le mandat du Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) consiste en premier lieu à veiller au respect [de la convention collective](#) auprès des membres et de l'employeur. Les agentes et agents répondent aux questions des membres concernant tous les enjeux liés de près ou de loin à l'application de la convention : affichage et pointage; probation; processus d'attribution des charges de cours; assurances; lien d'emploi; [exigences de qualifications pour l'enseignement \(EQE\)](#), surtout cette année avec les nouveautés de la convention (EQE dans d'autres départements, demande de stabilisation - volet acquisition d'EQE). Les membres sont aussi accompagnés lors de convocation par le Service du personnel enseignant (SPE), par le département ou le Bureau d'intervention de prévention en matière de harcèlement (BIPH); ou lors de problèmes rencontrés dans le cadre de l'enseignement, etc.

Lorsqu'une situation enfreint la convention collective, elle est examinée avec l'employeur dans le cadre des rencontres men-

uelles du Comité des relations professionnelles (CRP), elle peut aussi mener à un grief, qui sera éventuellement référé en arbitrage si l'on n'arrive pas à une entente.

⚡ Enseignement en ligne

Le développement de l'enseignement en ligne (EEL), incluant les cours hybrides et la taille de groupes de cours qui en résulte, fait l'objet d'une

ment perdre leur lien d'emploi, soit ceux qui n'ont pas enseigné depuis plus de six trimestres. Ce travail est laborieux puisqu'on ne dispose pas d'outils de repérage systématique.

⚡ Modifications et reconnaissance d'EQE

Plusieurs dossiers importants font l'objet d'un suivi, dont les modifications d'EQE, afin de s'assurer que



À son unité académique ou à d'autres départements, écoles et facultés



Amel Aloui

surveillance et d'une analyse. Le CAART a participé à la compilation de données en appui aux négociations sur l'EEL et il travaille au quotidien en collaboration avec le reste de l'équipe syndicale, notamment avec le Comité mobilisation-intégration.

Par ailleurs, après avoir fait plusieurs demandes à l'employeur qui refuse de collaborer, des recherches ont été faites afin de repérer les membres qui pourraient prochaine-

les chargés de cours ne soient pas lésés. Puisque la création et la modification des EQE s'effectuent tout au long de l'année, les membres du CAART participent régulièrement à des rencontres avec le SPE pour discuter des EQE problématiques.

Nous collaborons également au processus de révision en cas de refus de reconnaissance d'EQE en trouvant des représentants sur les comités dans les différentes unités d'embauche et nous procédons

à la vérification de l'attribution des charges de cours aux chargé.es de cours des autres unités après l'obtention d'EQE. Nous nous assurons aussi que l'université ne dépasse pas le nombre permis de personnes donnant des cours en clause réserve.

⚡ Guide et séances d'information

En collaboration avec l'équipe du Comité mobilisation-intégration, les agentes et agents du CAART ont participé à la conception de deux guides d'informations et de conseils pour les nouvelles personnes chargées de cours et pour les retraité.es. Ces guides devraient être disponibles ultérieurement.

Des séances d'information ont été offertes cette année pour renseigner les membres sur le processus d'affichage des charges de cours et [de demande d'EQE](#) ainsi que les nouveautés de la convention collective : EQE dans les autres départements et stabilisation. Une séance d'information a également été offerte pour répondre aux questions des membres lors de la dernière grève de l'ADEESE. Cette grève a touché plusieurs facultés et a bouleversé le déroulement du trimestre d'automne 2023.

⚡ L'équipe

Durant la dernière année, le CAART n'a pas connu de changement dans sa composition ; l'équipe est en effet toujours formée d'Amel Aloui, Richard Bousquet et Benoît Coutu et



Benoît Coutu

elle ne serait pas complète sans la vice-présidente à la convention collective, Nancy Turgeon, qui assure une collaboration quotidienne afin d'avancer les dossiers.

L'équipe du CAART travaille également de concert avec une conseillère et un conseiller de notre fédération, la FNEEQ, soit Elizabeth Poulin et Alexandre Coudé, qui nous accompagnent pour mieux défendre les membres et leurs droits, en analysant, notamment, les dossiers des griefs et en assurant le déroulement des arbitrages.

⚡ Griefs et arbitrages en cours

Durant l'année 2022-2023, une quinzaine de nouveaux griefs ont été déposés, en plus de ceux encore actifs (dix) ou en arbitrage (dix), sans oublier les griefs ou les arbitrages qui ont été réglés par lettres d'entente.

Les nouveaux griefs concernent, entre autres, des mesures disciplinaires contre des membres, une culture malsaine en histoire (concernant le refus d'accorder des EQE), le refus de transférer des EQE, le nouveau processus de stabilisation, la liberté académique, des professeur.es qui retiennent un nombre anormalement élevé de cours jusqu'après l'affichage principal, la taille élevée de certains groupes-cours en ligne, les violences à caractère sexuel et les convocations à la suite d'évaluations de l'enseignement jugées insatisfaisantes.

Quant aux arbitrages en cours, ils portent sur plusieurs de ces dossiers : le contournement de la procédure d'affichage, le non-respect de la liberté académique, l'exigence de la capacité d'utilisation des technologies de l'information et des communications et de l'expérience récente, le refus de payer les 500 \$ pour avoir enseigné à distance durant la pandémie, la non-rémunération des formations obligatoires sur le harcèlement psychologique et sexuel, et le refus de verser une prime de départ à la retraite.



Richard Bousquet

Un arbitrage de travail sur la rémunération de la correction effectuée par les membres du SPPEUQAM lors de la grève du SÉTUE en 2015-2016 a pris fin en décembre 2023 et on attend encore la décision de l'arbitre.

⚡ Le CAART au service des membres

D'autre part, les membres du CAART se sont également impliqué.es dans trois comités qui ont vu le jour grâce à la dernière négociation de notre convention collective, soit les comités sur la stabilisation (Benoît Coutu), sur les cours coordonnés (Richard Bousquet) et sur la rémunération des cours stages (Amel Aloui).

Pour conclure, il importe que les membres du SPPEUQAM contactent le CAART dès qu'un doute surgit au sujet de l'application de notre convention collective, particulièrement en raison des délais assez courts pour déposer un grief (45 jours). Comme il est impossible d'être au courant de tout ce qui se passe dans la cinquantaine de départements et écoles de l'UQAM, ce sont les membres du SPPEUQAM qui sont les yeux et les oreilles du Syndicat sur le terrain.

Amel Aloui
Richard Bousquet
Benoît Coutu

**AGENTE ET AGENTS
DE RELATIONS DE TRAVAIL**

Au carrefour de nombreux dossiers

Les rencontres avec les membres sont au cœur du mandat de la vice-présidence aux affaires universitaires. Plus de [200 personnes représentantes ont été élues](#) en assemblées d'unités facultaires au printemps et départementales à l'hiver. Pilotées par le Comité mobilisation-intégration (CMI), ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les réalités des chargé.es de cours, mais ce sont également des moments pour se rencontrer personnellement et de créer un lien d'appartenance avec le syndicat, constituant ainsi un geste de mobilisation fédérateur concret.

Il va sans dire que l'aspect clérical de ces 200 nominations est assuré par la vérification et la signature de chaque lettre de nomination qui est par la suite envoyée aux directions des unités académiques. Tout au long de l'année, un suivi est fait pour que des personnes soient nommées en remplacement de départs inopinés avec pour objectif qu'aucun poste ne reste vacant.

⚡ L'importance de la représentation

La [représentation des membres aux instances et aux comités institutionnels](#) est très importante pour le Syndicat et ses membres. Elle fait



Nathalie Blanchet

ainsi l'objet constant d'une collaboration et d'un accompagnement, comme dans le cas cette année, lors du processus de la révision de la Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel et lors des modalités des cours inscrites aux Règlements no 5 et no 8.

Il a fallu se battre pour faire respecter notre droit de nommer nos représentant.es, notamment au Comité institutionnel sur l'évaluation des enseignements, la Politique no 23, où des interventions politiques ont été nécessaires, ainsi qu'à la Commission des études.

Tout au long de l'année, des rencontres pré-Commission des études ont été tenues avec nos trois commissaires pour porter la voix et les intérêts des chargé.es de cours. Nos commissaires ont effectué un travail remarquable et nous mentionnons l'exceptionnel apport d'Amel Aloui qui a réalisé ses deux mandats de façon énergique, rigoureuse et assidue.

D'autre part, deux avis syndicaux ont été rédigés : le premier dans le cadre de la consultation institutionnelle portant sur le projet de Politique no 12 relative à la parentalité et la proche aide étudiante et un second sur la [Politique no 50 relative à la langue française](#). Un suivi est également fait avec le Comité de vérification du statut d'emploi qui doit réviser la définition du double emploi.

⚡ Travailler avec le Comité mobilisation-intégration

La vice-présidence aux affaires universitaires est la responsable politique du CMI, une équipe expérimentée qui a réalisé son mandat avec efficacité, détermination et inventivité. Plusieurs formations et services aux membres ont été offerts, de nouvelles initiatives de mobili-

sation et activités sociales pour les membres ont vu le jour, même la fête de Noël a battu son propre record d'assistance! Sans oublier notre traditionnelle action de visibilité lors de la Journée nationale des chargées et chargés de cours le 22 novembre où des pommes et des tracts ont été distribués à la communauté uqamienne. Tous les détails de ces activités sont dans le bilan du CMI, tout comme les résultats des trois dépôts au Comité de liaison institutionnel.

⚡ Les relations avec le Service du personnel enseignant

Dans les nombreux dossiers qui impliquent la collaboration avec le Service du personnel enseignant (SPE), comme l'intégration et la représentation, le roulement de personnel au SPE continue de donner beaucoup de fil à retordre à l'équipe du CMI et à la vice-présidence aux affaires universitaires. Les interlocutrices changeant sans arrêt, les formulaires de paiement qui tardent à être traités, sans compter la lourdeur administrative qu'imposent de nouvelles règles ont gardé l'équipe sur la corde raide et à l'affût, notamment quant au budget du Comité de liaison institutionnel (CLI). Plusieurs vérifications ont donc été faites pour s'assurer que les sommes réinvesties des dernières années étaient les bons montants.

Tous les projets d'intégration déposés lors des deux dépôts *ad hoc* et du dépôt annuel au CLI ont été lus et analysés par la vice-présidence aux affaires universitaires. Cet appui au CMI est essentiel, car il pose un regard global sur les demandes et favorise la cohérence lorsque vient le temps de défendre les projets en CLI. Avec l'ajout cette année d'une nouvelle personne représentant l'employeur au comité institutionnel, l'expérience, la constance et la

continuité, autant que la mémoire des dossiers est importante, voire primordiale pour défendre l'intérêt des membres.

⚡ Le plan de mobilisation

Avec le début de la négociation sur l'enseignement en ligne, un plan de mobilisation avec un calendrier a été mis en place et présenté aux délégués et déléguées lors du Conseil syndical du 6 février 2024. Le Comité de coordination de la mobilisation (Cocomob) est en action; il s'est impliqué pour la conception d'une brochure détaillant nos revendications et pour une vidéo sous forme de vox pop; il a aussi initié une action spontanée d'affichage lors de l'assemblée générale du 18 mars 2024. Le travail de mobilisation se fait de concert avec le CMI et le conseiller à la mobilisation de la CSN, Guillaume Courtemanche. Nous avons également le plaisir de travailler avec Ève-Marie Lacasse, conseillère en communication à la CSN avec qui nous avons produit la plateforme des demandes de négociation lors de la précédente négo.

En janvier 2024, les membres ont reçu un sondage sur la participation aux assemblées générales du Syndicat. Cette initiative a connu un très grand succès avec les réponses de quelque 229 membres; ce sondage alimente-

ra la réflexion sur la mobilisation et les mesures à mettre en place pour favoriser la présence des membres à nos instances. Les nouvelles réalités post pandémiques du travail en ligne, la surcharge de travail et la précarité sont au cœur des enjeux mentionnés et à prendre en compte. La présentation des résultats du sondage a été faite lors du conseil syndical du 6 février 2024 et fera l'objet d'une seconde présentation en assemblée générale au printemps.

⚡ Le politique

Mentionnons également la participation de la vice-présidence à plusieurs rencontres politiques avec le recteur, différents vice-recteurs et la secrétaire aux instances traitant de sujet en lien avec son mandat. À la suite de représentations politiques auprès du recteur, le Syndicat a obtenu une reconnaissance pour avoir un droit de vote lors de la prochaine consultation au poste du vice-rectorat à la Vie académique. C'est un pas en avant pour une meilleure reconnaissance des chargé.es de cours au sein de notre université. La vice-présidence aux affaires universitaires s'est assurée de pourvoir les 51 postes de personnes chargées de cours votantes et de les tenir informées des procédures et recommandations adoptées en assemblée générale.

⚡ La stabilisation

La vice-présidence aux affaires universitaires fait partie du Comité paritaire d'implantation de la stabilisation qui a mis en œuvre [le programme de stabilisation](#) prévu à la convention collective et rédigé le guide d'accompagnement. Les dossiers seront désormais analysés par le Comité paritaire de perfectionnement et de stabilisation.

⚡ Honneur aux membres à la retraite

Plusieurs militantes et militants à la retraite ont été honoré.es lors de notre fête de Noël à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec en décembre dernier. Voir tous ces beaux visages fiers du travail accompli et l'empreinte qu'elles et ils ont laissée était émouvant à voir. Merci à toutes les personnes retraitées d'avoir fait du SPPEUQAM ce qu'il est. Espérons et travaillons pour que de nouvelles personnes se sentent interpellées par les luttes à mener et s'impliquent pour que notre syndicat reste fort et représentatif des aspirations de ses membres.

Nathalie Blanchet

**VICE-PRÉSIDENTE
AUX AFFAIRES UNIVERSITAIRES**



Distribution de tracts et de pommes lors de la Journée nationale des chargées et des chargés de cours le 22 novembre. De gauche à droite: Myriam Saad, Nathalie Blanchet, Catherine Béliveau, Jean Régnier, Simon Leclerc, Laurence Castonguay Emery, Sara Djamàa, Cathy Beausoleil, Ricardo Peñafiel

COMITÉ MOBILISATION-INTÉGRATION

Nourrir un lien constant avec et entre les membres

Le Comité mobilisation-intégration (CMI) est l'équipe du Syndicat chargée d'organiser et d'animer les assemblées d'unités. Il veille également aux nominations des représentants en collaboration avec le responsable politique du comité, soit la vice-présidence aux affaires universitaires. Il transmet diverses informations aux membres, entre autres, sur les programmes de perfectionnement, de mise à jour des connaissances et des projets d'intégration; il siège d'ailleurs au Comité de liaison institutionnel qui analyse et alloue les budgets pour l'intégration.

La mobilisation des membres est un élément fondamental du mandat du comité. Le CMI est également responsable des activités syndicales et sociales favorisant la communication entre les membres, leur permettant de se connaître et de favoriser une meilleure cohésion au sein du Syndicat. L'objectif est de tisser une solidarité en organisant des activités dans lesquelles les membres se reconnaissent.



Cathy Beausoleil

⚡ Bilan des assemblées d'unité facultaire à l'été 2023 et départementale à l'hiver 2024

Du 15 au 25 mai se sont tenues les sept assemblées d'unités facultaires. Toutes et tous les membres dont les activités d'enseignement sont liées à une faculté ont été chaleureusement invité.es à prendre part à leur assemblée, ce qui a permis aux personnes présentes de partager leurs préoccupations. Les élections pour les postes de représentation aux comités et instances facultaires ont également été réalisées.

Les 42 assemblées d'unités départementales ont par la suite été tenues du 22 janvier au 15 avril 2024 avec une excellente participation des membres du SPPEUQAM. Depuis la levée des mesures sanitaires, le CMI insiste pour réaliser ses activités en présentiel afin de permettre les rencontres humaines et promouvoir la force d'une mobilisation à l'intérieur des murs de l'UQAM.

⚡ Intégration

Le budget annuel des [projets d'intégration](#) est de 600 000 \$, auquel s'est additionnée la somme issue des projets non réalisés en 2022-2023. Comme chaque année, ce montant est distribué en trois temps, lors de la procédure annuelle en été, puis des procédures ponctuelles (*ad hoc*) en automne et en hiver. Au total, 209 projets d'intégration ont été approuvés. La répartition des demandes a été la suivante :

- Procédure annuelle - été 2023 - 130 projets - 470 630 \$;
- Procédure *ad hoc* - automne 2023 - 41 projets - 123 783 \$;
- Procédure *ad hoc* - hiver 2024 - 38 projets - 122 270 \$



Laurence Castonguay Emery

À noter que l'étude du dépôt annuel fut particulièrement difficile, considérant les besoins grandissants en intégration, notamment avec le taux horaire qui a augmenté à 55 \$/h et l'enveloppe budgétaire qui, elle, n'a pas augmenté. Heureusement, la somme issue des projets non réalisés de 2022-2023 a permis de minimalement financer les projets *ad hoc*. Les grandes lignes des attributions en intégration et en perfectionnement ont été publiées dans le [SPPEUQAM-Intégration](#) et dans le [SPPEUQAM-Perfectionnement](#) disponible sur notre site Internet et dans [Les Nouvelles du SPPEUQAM](#).

⚡ Séances d'informations

Plusieurs séances d'information se sont déroulées au lieu social du syndicat. Ces moments ont aussi été des occasions pour les chargé.es de cours de partager leurs expériences, leurs interrogations et les problématiques qu'ils et elles ont rencontrées dans leur unité académique. Du côté de l'équipe syndicale, ce fut une autre occasion de rester en contact étroit avec la réalité des membres sur le terrain.

Ces rencontres mettent à la disposition des membres toutes les informations pertinentes concernant les programmes de bourse, incluant le nouveau programme de stabilisation, gain obtenu à la signature de la dernière convention collective. Les membres ont notamment apprécié les explications sur les critères d'éligibilité des programmes avec des exemples concrets.

Ainsi, c'est sept séances d'informations que le CMI a organisées en 2023 :

- [Perfectionnement et mise à jour des connaissances](#) – 11 septembre;
- [Comité de liaison local et intégration](#) - 12 septembre;
- [Accueil des nouvelles chargées et nouveaux chargés de cours](#) - 13 septembre;
- [Représentation](#) - 3 octobre;
- Retraite - 29 mai, 23 et 24 octobre

Des capsules vidéo ont également été produites de septembre à novembre 2023 pour rendre accessible le contenu des formations offertes par le CMI. On y retrouve des informations sur les projets d'intégration, les programmes de perfectionnement et de mise à jour des connaissances ainsi que sur la représentation que nous effectuons à l'onglet [Vidéos](#) de notre site Internet.



Soirée noëlesque à l'ITHQ

⚡ Activités de mobilisation

Puisque la convention collective a été signée fin décembre 2022 et que les négociations sur l'enseignement en ligne ont débuté en janvier 2024, l'année 2023 a principalement servi à consolider les liens mobilisateurs qui unissent les membres afin de se préparer aux négociations qui battront leur plein en 2024. Nous croyons qu'il est essentiel d'entretenir le sentiment d'appartenance des membres à leur syndicat, une des bases de la mobilisation.

Étant donné la popularité de l'événement l'an dernier, un atelier vélo a eu lieu pour une deuxième année, le 9 mai 2023. Lors de cet atelier pratique, tous.les participant.es ont pu réparer et entretenir leur propre vélo en profitant des outils de l'atelier de vélo communautaire de l'UQAM, BQAM-E. L'atelier s'est terminé par un pique-nique ensoleillé où les membres ont échangé en toute convivialité.

Le barbecue annuel a eu lieu le 7 juin, tout juste avant la dernière assemblée générale précédant la pause estivale. 66 membres étaient réunis avec une dizaine de collègues de la FNEEQ et de la CSN.

Le 23 septembre, la randonnée à la découverte des champignons au Centre de plein air de l'UQAM fut pour une deuxième année un grand succès. 33 membres du SPPEUQAM y ont participé, dont plusieurs nou-



Simon Leclerc

velles personnes, qui ont mentionné leur intérêt à s'impliquer dans les activités syndicales.

Le 22 novembre, une distribution de tracts et de pommes pour souligner la Journée nationale des chargées et chargés de cours et mettre en relief des éléments qui sont en jeu pour notre négociation sur l'enseignement en ligne a eu lieu au pavillon Judith-Jasmin. Sur l'heure du dîner, il y a eu une conférence en ligne organisée par la FNEEQ intitulée « Le don de soi est-il un impératif de reconnaissance lorsqu'on est enseignant-e contractuel-le à l'université? ».

Plus de 150 membres du SPPEUQAM ont eu l'énorme plaisir de se retrouver le 15 décembre à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour une Soirée reconnaissance noëlesque. Un délicieux repas fut servi, avec une animation du CMI, une visite surprise du père Noël et de nombreux cadeaux offerts. Un DJ nous a fait danser et la troupe de danse *Titosalsabor* a offert un cours de danse à tous.les membres présent.es. Cette soirée fut une occasion mémorable de se réunir, d'échanger et de s'amuser!

**Cathy Beausoleil
Laurence Castonguay Emery
Simon Leclerc**

**CONSEILLÈRES ET CONSEILLER
À LA MOBILISATION-INTÉGRATION**

RELATIONS INTERSYNDICALES

Vraie intelligence, vrai enseignement!

Inspiré du slogan de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) pour la rentrée de l'automne 2023, le titre de cette section intersyndicale du Bilan rappelle l'un des principaux enjeux de l'année dernière et des années à venir, soit la malnommée « intelligence » artificielle (IA) et les technologies de l'enseignement qui menacent nos conditions de travail, notre liberté académique et jusqu'à nos emplois.

Heureusement, comme nous avons pu le voir avec le projet pilote de la Téluc, visant à [remplacer les tuteur.ices par des robots conversationnels](#), alimentés et corrigés par ces mêmes tuteur.ices, la FNEEQ est en première ligne dans la lutte pour la défense de nos droits. En nous regroupant avec 85 % des syndicats de chargé.es de cours du Québec, de même qu'avec 85 % des profs de cégep et la plupart des enseignant.es du secteur privé, nous sommes en mesure d'interpeller les ministres ou des institutions d'État, comme le Scientifique en chef ou le président de l'Université du Québec, et de mener des campagnes que nous ne serions pas en mesure d'accomplir avec les forces d'un seul syndicat local.



Ricardo Peñafiel

Parmi ces actions concertées, notons la [plateforme de négociation coordonnée](#) du Regroupement université, qui permet à l'ensemble des syndicats de chargé.es de cours affiliés à la FNEEQ de défendre les mêmes ac-

quis en ce qui concerne, notamment, l'enseignement à distance, la stabilisation de l'emploi ou la reconnaissance et rémunération de recherche ou de la recherche-créditation des chargé.es de cours.

De manière plus large, la FNEEQ nous permet de concerter des positions concernant des sujets comme la [Diversification des profils étudiants](#) ou [l'intelligence artificielle](#). Ces positions sont souvent fondées sur les [Rapports du comité école et société](#). Les autres comités de la FNEEQ produisent également des outils tout aussi intéressants que pratiques, comme le « [Guide antiraciste](#) » du comité interculturelité, discrimination et racisme systémiques au travail et éducation (IDRSTE); le « [Guide de communication inclusive en lien avec le genre](#) », du comité femmes et du comité diversité sexuelle et pluralité des genres; la « [Trousse d'outils pour encourager la relève et favoriser la vie syndicale](#) », du comité précarité, relève et vie syndicales; ou encore la page de « [Ressources en environnement destinées aux syndicats](#) », du comité environnement.



Cette année la FNEEQ a également travaillé à l'organisation du [XVe Congrès de la COCAL](#) (*Coalition of Contingent Academic Labour/Coalition du personnel précairisé de l'enseignement supérieur*), qui se tiendra à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), du 8 au 10 août 2024 à Gatineau. Nous convoquons l'ensemble des personnes enseignantes, étudiantes, chercheuses, et employées précairisées de l'enseignement supérieur, notamment, à organiser une journée continentale de mobilisation pour une éducation libre, gratuite, égalitaire et pluriverselle.

⚡ 67^e Congrès de la CSN

En plus de notre fédération, le travail intersyndical implique d'élaborer des stratégies avec d'autres syndicats de notre confédération. Cette année, le SPPEUQAM a participé activement au [67^e Congrès de la CSN](#) qui s'est déroulé du 15 au 19 mai 2023. Parmi les sujets débattus lors de ce congrès, notons les résolutions en faveur d'une transition écologique juste, qui protège les travailleuses et les travailleurs affecté.es par divers changements (pp. 8-10 du cahier de [Propositions](#)),

de même qu'une résolution d'appui à l'[Appel contre l'apartheid des syndicats palestiniens](#) en lien avec le 75e anniversaire de la Nakba (catastrophe), c'est-à-dire le début de l'occupation de la Palestine. Notons également la [bonne santé financière](#) de notre confédération qui nous permet de compter sur un solide et généreux Fonds de défense professionnelle (FDP) dont on a pu constater l'importance cruciale lors des grèves de la fonction publique. Un comité de travail a d'ailleurs été chargé d'élaborer des formules pour « améliorer l'accès aux prestations du FDP pour les travailleurs et travailleuses à statut précaire ou à temps partiel » (p. 22 du cahier de [Propositions](#)).

⚡ Le Conseil Central du Montréal Métropolitain (CCMM-CSN)

À la CSN, il existe des conseils centraux chargés d'articuler sur un plan régional les différentes luttes nationales, ainsi que les différentes luttes locales entre elles. En participant assidument aux assemblées générales mensuelles du CCMM, notre syndicat est en mesure d'orienter ces luttes, tout en côtoyant les autres syndicats affiliés à la CSN de la région du Montréal métropolitain, de Laval et du Grand Nord. Notre présence au CCMM nous permet de rester solidaires des luttes qui affectent des travailleuses et des travailleurs de tous les secteurs d'activités, dont nous n'entendrions pas parler autrement. À titre d'exemple, nous avons appuyé financièrement le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges CSN, de même que le Syndicat des employé-es de bureau de ce même établissement, ayant tenu une grève générale illimitée pendant un an et trois mois grâce, en grande partie, à la solidarité de notre mouvement.

⚡ Les relations avec les syndicats et associations étudiantes de l'UQAM

L'existence à l'UQAM d'une forte solidarité intersyndicale (SPPEUQAM, SPUQ, SEUQAM, SÉTUE), de même

qu'entre syndicats et associations étudiantes (l'inter-inter), nous permet de réaliser des actions communes, au bénéfice de l'ensemble de la communauté uqamienne. Nous avons, entre autres, soutenu les associations étudiantes pour qu'elles puissent préserver des locaux dans des espaces centraux de l'UQAM; interpellé le rectorat au sujet de l'« accessibilité et de la gratuité des produits menstruels à l'UQAM »; soutenu l'initiative « [Ensemble pour Gaza et la Palestine/ Ensemble pour la justice et la paix](#) ».

⚡ Pour une transition juste

La vice-présidence aux relations intersyndicales est aussi responsable du Comité environnement et société, dont le principal dossier cette année a été la rédaction d'une « charte de l'environnement » qui fasse de la transition écologique juste une des priorités du SPPEUQAM. Cette « charte » sera présentée aux membres dans une instance ultérieure. Nous remercions chaleureusement Emmanuelle Beaulieu-Handfield, Catherine Béliveau et Simon Leclerc pour leur protagonisme dans la rédaction d'un tel projet. Dans le même ordre d'idées, nous sommes membres des [Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique](#) et nous accueillerons à l'UQAM leur Assemblée générale annuelle le 27 avril 2024. Nous travaillons également, avec l'inter-inter, pour que le SPPEUQAM intègre le retour d'une personne représentante des personnes chargées de cours au [Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'écoresponsabilité \(CIME\)](#).

⚡ Bourses et dons de solidarité

Les dons solidaires relèvent également de l'intersyndical. Cette année, le Comité exécutif du SPPEUQAM a accordé des dons de 150 \$ aux organismes suivants : Dans la rue; Solidarité Union Coopération (SUCO); La rue des femmes; Centre de santé des femmes de Montréal; Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

Fonds jeunesse du Journal des Alternatives; Union des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de Montréal; Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM); Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ); Groupe de recherche et d'intervention sociale (GRIS-Montréal); Comité de soutien aux parents étudiants; Interligne - Diversité sexuelle et de genre; Fédération des femmes du Québec (FFQ); Institut de coopération pour l'enseignement des adultes (ICÉA); Centre St-Pierre; Fond d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU); Ligue des droits et libertés; ATD Quart monde; Mouvement contre le viol et l'inceste; Amnistie internationale; Comité chômage de Montréal; Fondation Léo-Cormier; Fondation Léa-Roback; CSN - C'est Noël pour tout le monde.

Par ailleurs, le Conseil syndical ou l'Assemblée générale du SPPEUQAM ont accordé des dons de plus de 150 \$ (variant entre 500 \$ et 2500 \$) aux organismes suivants : La grande transition; Journal Montréal Campus; Syndicat des travailleuses et des travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges - CSN; Syndicat des employé-es de bureau du cimetière Notre-Dame-des-Neiges - CSN; Atelier communautaire de réparation de vélos BQAM-E; Bourse Christiane Malet; Bourse Laurie-Girouard; Mouvement contre le viol et l'inceste (don à la mémoire de Sylvie Samson); Centre international de solidarité ouvrière (CISO); Don pour venir en aide aux personnes touchées par le séisme au Maroc et pour les personnes touchées par les inondations en Libye.

Ricardo Peñafiel

VICE-PRÉSIDENT

AUX RELATIONS INTERSYNDICALES

INFORMATION

Poursuivre le rayonnement des activités du SPPEUQAM et de ses luttes

Il importe de véritablement travailler en équipe pour assurer des actions stratégiques éclairées au bénéfice des membres du SPPEUQAM. Avec ses presque 2500 membres qui vivent trop souvent dans la précarité et qui sont confronté.es à la non-reconnaissance systémique de leur institution universitaire et de ses multiples directions, on doit être sans cesse dans l'action, parfois dans l'urgence, tout en étant en mesure d'envoyer un message juste et rassembleur pour les membres et aussi pour toutes les personnes qui consultent nos publications, qu'elles soient alliées, adverses, collègues ou à des postes de direction.

À la vice-présidence à l'information, le travail d'équipe prend souvent racine au bureau, avec notre secrétaire employée et fidèle collaboratrice, Violaine Gasse, et aussi avec Sylvie Messier, sa remplaçante. Les liens avec notre président Olivier Aubry ont toujours été, et doivent être, constructifs, ce qui se répercute favorablement dans le travail

d'équipe avec les membres de l'exécutif. À titre d'éditeur et de coordonnateur des *Nouvelles du SPPEUQAM*, du site Internet, des tracts et des brochures d'information, de rédacteur de communiqués ou de messages envoyés aux membres et aussi à titre de coordonnateur du contenu des affiches, la vice-présidence à l'information travaille en collégialité avec toutes les personnes qui constituent l'équipe syndicale auxquelles se joignent les conseillères et conseillers de la CSN et de la FNEEQ, notre graphiste contractuelle Émilie Tremblay et les autres professionnels qui collaborent avec nous.

⚡ Les Nouvelles du SPPEUQAM

De plus en plus consultée et lue, l'infolettre bihebdomadaire du Syndicat, *Les Nouvelles du SPPEUQAM* a poursuivi l'élargissement de son lectorat passant depuis un an de 4 230 à 4 605 abonnements alors que 19 publications ont été produites entre le 5 mai 2023 et le 11 avril 2024.

Il est tenté, avec cet outil d'information et de communication, d'intéresser le lectorat à plusieurs champs d'intérêt, parfois avec humour, d'autres fois sous le signe de l'indignation, tout en demeurant à l'affût d'informations qui touchent les intérêts des membres du Syndicat et de leurs proches. Il y existe ainsi quatre sections distinctes : SPPEUQAM, Monde social et de l'éducation, Monde syndical et Membres en action. Cette dernière rubrique, qui met de l'avant les activités des membres du Syndicat, permet souvent de sortir des sentiers battus et d'explorer des champs de compétences dignes de mention de

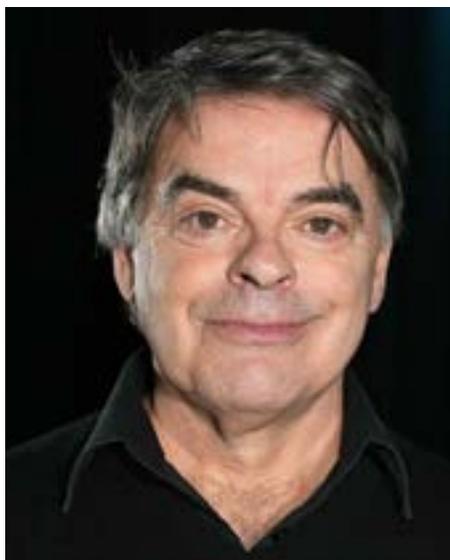
nos collègues. Les textes des *Nouvelles du SPPEUQAM* sont presque toujours accompagnés de photos ou d'illustrations libres de droits.

L'édition [la plus consultée a été de celle de la rentrée de l'hiver 2024, le 18 janvier](#), ouverte par 2 726 personnes alors que les deux articles les plus consultés étaient le texte d'introduction de l'infolettre suivi de la *Chronique de négo* « [Première ronde de négo sur l'enseignement en ligne](#) » incluant un PDF de la Lettre d'entente (22-017) sur l'enseignement en ligne. Les autres éditions les plus consultées ont été :

- [celle du 1er février 2024](#), pour 1 981 personnes avec les textes sur la « Diversification des profils étudiants au Conseil syndical du 6 février » et le « Calendrier des assemblées d'unité départementale » de la *Chronique mobilisation-intégration*;
- et [celle du 2 septembre](#), pour la rentrée de l'automne 2023 avec 1 965 ouvertures des *Nouvelles du SPPEUQAM*, alors que les articles les plus lus faisaient partie de la *Chronique mobilisation-intégration* avec l'annonce de la publication du SPPEUQAM-Perfectionnement et de trois séances d'information pour les membres.

⚡ Les communications courriel aux membres

Entre les parutions de ces *Nouvelles*, une dizaine d'envois spécifiquement destinés aux membres ont été faits sous le titre *Les activités du SPPEUQAM en bref*. Il s'agit d'un envoi courriel mentionnant généralement l'activité, la date, l'heure et le lieu et parfois un hyperlien pour plus d'in-



Jean Régnier

formations. Cela nous permet alors de regrouper des annonces d'activités afin d'éviter de submerger les boîtes courriel des membres. De plus, 14 annonces événementielles ont été envoyées par message électronique aux membres, soit :

- des messages annonçant les séances d'informations animées par le Comité mobilisation-intégration et les diverses activités sociales ou de mobilisation qu'il organise;
- des annonces concernant les séances animées par le Comité des agentes et des agents de relations



de travail sur certains aspects de notre convention collective;

- des invitations aux rencontres de consultation du Comité de négociation sur l'enseignement en ligne.

Les membres ont aussi reçu douze autres communications par courriel concernant, par exemple, les consignes à suivre lors de grèves étudiantes, deux sondages internes, les affichages sur Accent, la Journée nationale des chargés.es de cours du 22 novembre, la table ronde du 8 mars et les avis de fermeture du bureau syndical à Noël et à l'été.

Au total, en y jumelant *Les Nouvelles du SPPEUQAM*, les membres ont ainsi reçu, de la fin avril 2023 à la fin avril 2024 pas moins de 56 communications syndicales coordonnées par la vice-présidence à l'information sans compter les 18 convocations et rappels pour les assemblées générales et les conseils syndicaux qui relèvent du secrétaire général.

⚡ Le sppeuqam.org

[Notre site Internet](http://sppeuqam.org) est un incontournable pour toute personne qui souhaite avoir de l'information sur les conditions de travail des précaires de l'enseignement universitaires que nous sommes. Pour les chargés.es de cours en début de carrière, c'est un outil fondamental de ressources de toutes sortes; il suffit de prendre quelques minutes de notre temps souvent trop précieux pour y découvrir ses multiples facettes. Du côté de sa fréquentation, nous retenons ces quelques chiffres :

- le mois où il y a eu le plus de visites sur notre site Internet est celui de novembre 2023 avec 4 714 visiteurs.es;

• la page la plus visitée était celle concernant les grèves étudiantes à venir alors que le mot-clic le plus utilisé était « stabilisation »;

- il y a eu 2 949 visiteurs.es en mars 2024 alors que la page sur les EQE était la plus fréquentée et le terme EQE le plus utilisé;

- sans surprise, c'est au mois de juillet que le site est le moins fréquenté.

Tout comme notre infolettre, notre site Internet est de plus en plus consulté. Avec une moyenne de 2 200 « visiteurs uniques » (VU) entre les mois de mai 2023 et mars 2024 cette fréquentation constitue, en comparaison avec 2022-2023, une augmentation moyenne de 700 visiteurs uniques par mois. De même qu'en 2022, c'est au mois de novembre 2023 que nous avons constaté la pointe la plus élevée de visites. Grosso modo VU réfère à une adresse URL unique liée à un poste de communication électronique (ordinateur, téléphone, tablette). Donc, si je visite le site du Syndicat à 15 reprises avec mon ordinateur et trois fois avec mon

téléphone dans le même mois, cela compte pour deux VU dans les statistiques mensuelles.

Notre site Internet se veut à l'image de la très grande majorité des membres du Syndicat qui diffusent un enseignement de qualité contemporain; il dégage une accessibilité conviviale et il est constamment mis à jour en collaboration avec notre secrétaire employé.

⚡ Les réseaux dits sociaux

Nous ne sentons pas une débordante amitié ni une très grande affinité avec la plateforme Meta de Zuckerberg et ses rejetons qui font la vie dure aux médias et à une information libre et éclairante; ni avec celle de X, le nouveau joujou de Mystère Musk. Notre poste à l'information nous oblige cependant à utiliser ces outils pour rejoindre davantage de personnes, ce que nous avons fait pour annoncer certains événements du Syndicat pendant l'année.

⚡ Une visibilité professionnelle

Pendant ce mandat, plusieurs affiches ont été posées dans notre douzaine de babillards vitrés sur le campus de l'université, en plus de l'affichage qui a été fait à quelques reprises près des locaux des chargés.es de cours pour annoncer des événements, comme la série d'assemblées d'unités départementales destinées aux membres du SPPEUQAM. Nous croyons que la facture visuelle professionnelle de nos outils d'information reflète le sérieux de nos luttes et le professionnalisme de nos revendications. Cette visibilité sans cesse présente sur les murs de l'UQAM démontre à la direction, aux employés.es et aux étudiants.es, que notre syndicat et ses quelque 2 400 membres qui donnent plus de 60 % des cours à l'UQAM sont des actrices et acteurs incontournables pour une université de qualité qui se respecte.

Jean Régier

VICE-PRÉSIDENT À L'INFORMATION

TRÉSORERIE

Passation et transformation des pratiques

La transition des dossiers de la trésorerie s'est effectuée au tout début du mois de mai 2023 avec la précédente trésorière. Les premières semaines ont été consacrées à la prise en main des différents dossiers, à l'établissement des tâches les plus urgentes à réaliser (*per capita*, factures, taxes, formalités administratives, etc.) et à la recherche d'un moyen de compenser l'absence de notre très chère secrétaire employée de bureau Violaine Gasse (alors en congé pour une durée indéterminée depuis le début de l'année) du fait de sa contribution essentielle à la bonne tenue de la comptabilité du syndicat.

Les démarches administratives s'étant parfois révélées plus complexes et ardues que nécessaire (plusieurs semaines pour obtenir un changement de signataires à la Caisse de la Culture, interlocuteurs variables et informations contradictoires à la Caisse, à l'Agence du revenu du Canada ou à la CNESST, service technique lais-

sant à désirer pour le logiciel comptable, etc.), il a été décidé de procéder à plusieurs transformations au cours de ce mandat, dont certaines sont encore en cours.

Tout d'abord, le Syndicat a changé de logiciel de trésorerie, passant de Sage 50 (appartenant à Sage Group, multinationale cotée à la bourse de Londres), dont seule une infime partie était utilisée, à SGS, un logiciel de comptabilité conçu et géré par la CSN, bien plus adapté aux réalités syndicales et intégrant harmonieusement la gestion des *per capita*, des libérations, etc. Pour s'assurer de la rigueur de ce transfert, une formatrice du [Conseil central du Montréal métropolitain \(CCMM\)](#) est venue soutenir la trésorerie et, par la suite, l'assistance technique des services financiers de la CSN a pris le relais en répondant ponctuellement aux interrogations résiduelles. Le transfert de trésorerie a été fait rétroactivement à partir de décembre 2022 (fermeture de l'année) / janvier 2023 (ouverture de l'année). Dans le même temps, la charte des comptes a été entièrement modifiée afin de mieux refléter l'évolution des réalités du syndicat.

Dans un souci tant de conscience environnementale que d'économie de papier, la mise en place progressive des paiements par virement, pour tout ce qui concerne les *per capita* et les frais administratifs, a été privilégiée. Par ailleurs, divers tracés inattendus, comme par exemple l'accès à notre dossier de l'Agence du revenu du Canada qui était compromis par une succession d'erreurs du système, ont pu être réglés durant l'automne après trois mois de démarches. Afin de

simplifier la gestion des différents comptes du Syndicat, il a été décidé de mettre fin à l'usage des cartes de crédit et de limiter le nombre de nos placements à court et long terme, afin de rendre ces derniers plus facilement accessibles en cas de grève.

Finalement, dans un souci de rigueur et d'efficacité, sachant que le logiciel SGS n'offrait pas cette possibilité, la gestion des salaires (retenues à la source/R1/T4 pour les rémunérations des étudiant. es, membres des comités *ad hoc*, secrétaires remplaçantes) a été confiée, à partir de janvier 2024 et pour un prix modique, aux services financiers de la CSN.

⚡ Vérification des comptes et finalisation des états financiers

Le changement de logiciel de gestion ainsi que de charte de comptes, couplé à l'absence de notre secrétaire (de retour au milieu de l'automne) et à l'ajout sporadique d'une aide extérieure insuffisante pour assurer la mise en œuvre harmonieuse de toutes ces transformations ont contribué à rendre cet exercice financier particulièrement éprouvant à la trésorerie. La rigueur du travail accompli dans les derniers mois avec l'appui de l'employée de bureau du Syndicat a permis néanmoins aux auditeurs externes de réaliser leur travail dans de bonnes conditions. La trésorerie a également pu bénéficier, dans cette démarche, du soutien indéfectible de notre ancienne trésorière Marie Bouvier et du support des « ô combien efficaces » agent. es des services financiers de la CSN. Les états financiers seront donc bientôt présentés, mais, en raison d'un comité de surveillance des finances encore



Stéphane Daniau

incomplet à ce jour, un peu plus tard que d'habitude, à savoir lors d'une assemblée générale subséquente. Quant au budget prévisionnel pour l'année 2024, il sera présenté lors de l'assemblée générale statutaire du 24 avril, durant laquelle les membres du comité de surveillance des finances seront élu.es.

⚡ Nos enjeux

Le précédent budget avait été conçu en s'appuyant sur le fait que l'UQAM vit, selon les départements, une baisse plus ou moins marquée du nombre d'étudiant.es inscrit.es. Et qui dit moins d'étudiant.es, dit moins de cours, avec pour consé-

quence malheureuse une baisse du nombre de charges disponibles pour les membres du SPPEUQAM et, par ricochet, une baisse des cotisations syndicales. Cependant, la rétro obtenue suite à la signature de notre nouvelle convention collective et versée par l'UQAM au début de l'année 2023 a permis, globalement, de compenser quelque peu cette perte de revenus et de finir l'année de manière positive.

Par ailleurs, les taux d'intérêt ayant remonté, les revenus tirés des certificats de dépôt sont plus importants. L'ensemble des sommes de notre Fonds de défense profes-

sionnelle, bien qu'étant investies de façon prudente, sont donc en constante augmentation. Une gestion serrée de nos dépenses et de nos liquidités nous place dans une situation financière saine, qui nous permet de disposer des fonds nécessaires pour le fonctionnement harmonieux de l'ensemble de nos activités. Une fois de plus, notre pérennité financière semble assurée.

Stéphane Daniau
TRÉSORIER

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Place aux échanges fertiles

Conformément à son mandat, le secrétariat général accompagne le Comité exécutif dans la planification et le suivi de ses réunions, et s'occupe de la logistique des assemblées générales et des conseils syndicaux. Avec 36 réunions du Comité exécutif, quatre assemblées générales incluant la statutaire d'avril 2024 et deux conseils syndicaux durant le mandat 2023-2024, le nombre d'instances du SPPEUQAM revient à la normale comparativement à l'année précédente où elles se sont enchaînées à un rythme effréné. La coordination d'autres activités s'ajoute à cette liste : réunions de l'équipe syndicale (regroupant les membres de l'exécutif, du Comité de négociation, du Comité mobilisation-intégration et du Comité des agentes et agents de relations de travail), journée de travail du Comité exécutif, et des rencontres entre le Comité de négociation et le Comité exécutif.

⚡ Organisation d'ateliers et d'événement

Si l'adoption du projet de la négociation sur l'enseignement en ligne et les rapports du Comité de négociation restent des éléments incontournables à l'ordre du jour des instances cette année, d'autres sujets liés à notre rôle d'enseignant.es, suscitent l'intérêt des membres. Croyant que la vie syndicale offre la possibilité de favoriser les échanges entre collègues et que le partage des idées nourrit et approfondit notre connaissance sur des réalités qui nous sont propres, le Syndicat a organisé et proposé des ateliers aux délégué.es lors des conseils syndicaux. À partir des conclusions issues de rapports du Comité école et société de la FNEEQ, ces ateliers deviennent le lieu privilégié de discussions sur deux des enjeux actuels qui touchent l'enseignement : l'intelligence artificielle ainsi que l'impact des principes de l'équité, la

diversité et l'inclusion (EDI) sur nos conditions de travail.

De plus, l'organisation de l'événement [En solidarité avec les luttes des femmes Palestiniennes](#) dans le



Marjolaine Béland

Mercredi 22 novembre 2023

Journée nationale des chargées et des chargés de cours



Notre Journée nationale, c'est en quelque sorte notre fête!
On y souligne notre compétence, notre engagement et notre détermination pour un enseignement de qualité.

À l'UQAM, nous sommes 2 346 chargé-e-s de cours. Nous donnons chaque année 60 % des cours au 1^{er} cycle et plus de 50 % des cours au total: notre expertise est ainsi au cœur de la qualité de l'enseignement à l'UQAM. Malgré cet apport fondamental sans lequel l'université ne pourrait fonctionner, savez-vous que :

- ✦ nous n'avons aucune sécurité d'emploi;
- ✦ nous travaillons sur la base de contrat aléatoire de 15 semaines ou moins;
- ✦ nous ne pouvons accéder à la permanence après même 15, 20, ou 25 ans d'enseignement;
- ✦ plusieurs d'entre nous font de la recherche création souvent sans rémunération.

En ce 22 novembre 2023, nous sommes à l'aube de la négociation sur l'enseignement en ligne et nous nous préparons à négocier des conditions de travail qui visent un enseignement en ligne de qualité. Nous avons, entre autres, des revendications sur :

- ✦ la taille maximale des groupes;
- ✦ la surcharge de travail;
- ✦ la rémunération pour la médiatisation des cours;
- ✦ le maintien de l'offre de cours en présence.

Dans l'ensemble du Québec, il y a actuellement plus de 13 500 chargé-e-s de cours qui donnent plus de 50 % des cours des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Malgré leur nombre et leur compétence, ce sont les précaires de l'enseignement universitaire.



cadre de la Journée internationale du droit des femmes le 8 mars dernier a été une activité à laquelle le secrétariat général a apporté son soutien à la vice-présidence aux relations intersyndicales.

⚡ **Archivage, entretien et parc informatique**

D'autres tâches plus effacées, mais combien importantes, font aussi partie des responsabilités du secrétariat général comme de veiller à l'archivage des documents et à l'entretien des locaux et des équipements. Le renouvellement du parc informatique du SPPEUQAM est maintenant terminé. L'inventaire de ces équipements a été réalisé et les appareils désuets, ou en fin de vie utile, qui embarrassaient les locaux syndicaux, ont été ramassés. Ordinateurs, périphériques et filages entreprennent depuis une deuxième carrière comme objets électroniques récupérés ou recyclés.

⚡ **Beaucoup de compétence à notre secrétariat**

De janvier à octobre, en l'absence de notre employée permanente Violaine Gasse, le secrétariat général s'est adapté et a revu l'organisation du travail au quotidien. Nous avons toutefois eu la chance de compter sur l'apport exceptionnel de Sylvie Messier, qui passe alors de secrétaire occasionnelle à remplaçante à temps plein. La tâche est énorme et c'est grâce au dévouement, à l'entraide et à la solidarité de toute l'équipe syndicale que nos activités ont pu se poursuivre sans difficulté. Le retour de Violaine, avec son expérience et ses compétences inestimables, est venu clore cette année mouvementée. Nous remercions ces deux précieuses alliées qui rendent le quotidien si agréable.

Marjolaine Béland
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE